

Limoud au féminin

L'étude quotidienne de la femme juive



Etude n°507 du Samedi 26 Septembre 2026 (Souccot)

Lois quotidiennes : Ecrire des versets sur des décorations

Il faut attirer l'attention de ceux qui écrivent des versets sur des feuilles colorées afin d'en décorer leur *Soucca*, car ils vont à l'encontre de ce qui est écrit dans le *Choul'han 'Aroukh* (Yoré Dé'ah Chap.283, §3) : « Il est interdit d'écrire plus de trois mots provenant d'un verset de la Torah sur une seule ligne ». Ainsi, on ne pourra pas écrire les versets suivants : « *Baroukh ata bévoakha, oubaroukh ata betsétékha* » (« *Que ta venue soit source de bénédictions et qu'il en soit ainsi de ta sortie* »), ou bien « *Ba Souccot téchvou chiv'at yamim* » (« *Vous habitez dans les Souccot pendant sept jours* »). Cependant, il sera permis d'acheter des décorations sur lesquelles sont inscrits des versets de Torah et d'en décorer la *Soucca*.

Qui doit décorer ?

Bien que la Mitsva de *Soucca* incombe aux hommes et non aux femmes, dans la mesure où l'homme a également la Mitsva d'étudier la Torah, il sera bien qu'il confie la tâche de décorer la *Soucca* à ses filles. Ainsi, pourra-t-il utiliser ce temps pour l'étude, qui est la plus grande des *Mitsvot*. Mais s'il n'a pas eu le mérite d'être parmi ceux qui étudient tant, il est préférable qu'il décore et prépare la *Soucca* lui-même, en vertu du principe : « Plus grande est la récompense de celui qui accomplit au-delà de la Mitsva qu'il a reçue, que celui qui n'a pas l'obligation de la Mitsva et l'accomplit quand même ». (*Beth Hachouéva* ; 'Hazon 'Ovadia Souccot, p.128)

Récit du Jour : Le puits de Myriam

« Que le puits déborde ! »

Plus de 3 millions de personnes marchèrent durant 40 ans dans un désert aride ! D'où eurent-elles de l'eau ?

Le "puits de Myriam", voici un autre miracle merveilleux parmi la succession de miracles dont ils furent les témoins. Ce puits d'eaux vives accompagna les *Bné Israël* dans tous leurs déplacements dans le désert. Et ce, grâce au mérite de Myriam la prophétesse, qui prononça un cantique en l'honneur d'Hachem lors de l'ouverture de la mer.

De quoi était-il fait ?

Il ressemblait à un rocher arrondi, et se déplaçait avec les *Bné Israël* en roulant. Lorsqu'ils parvenaient à une étape, le rocher s'arrêtait à l'entrée du Sanctuaire, près de la tente de *Moché Rabbénou*. Alors, les douze chefs des tribus d'Israël se rassemblaient autour, chacun saisissait son bâton et gravait sur le sol un signe qui s'étendait du puits jusqu'à l'endroit du campement de sa tribu.

Lorsque les princes chantaient, ils disaient : « *Que le puits déborde ! Répondez-lui en le glorifiant* » - les eaux du puits débordaient et s'écoulaient suivant ce signe inscrit au sol jusqu'au campement de chaque tribu, afin qu'ils n'aient pas à se fatiguer et à puiser de l'eau loin de chez eux. (La superficie totale du campement des *Bné Israël* faisait environ 12 km² !) Ces ruisseaux venaient entourer chaque camp, formant ainsi une frontière naturelle entre chacun. Mais ceux-ci avaient également une autre fonction : par exemple, si une femme désirait rendre visite à une amie venant d'une autre tribu, elle traversait agréablement le cours d'eau avec une barque sans éprouver de fatigue. (*Bamidbar Rabba* 1 ; *Rachi* (*Bamidbar* 21, 18) ; *Yalkout Chim'oni Chémot* 40, 426)

Sur les eaux paisibles

Quelle était la nature de ces eaux ?

Rabbi Chmouël a dit : « Il y a des eaux qui sont agréables à boire, mais ne le sont pas pour se laver, et inversement. Mais



Limoud au féminin

L'étude quotidienne de la femme juive



les eaux du puits possédaient les deux qualités et apaisaient le corps et l'âme ! » (Midrach Téhilim, 23)

Ainsi, elles étaient non seulement douces et délicieuses à boire, mais aussi particulièrement parfumées. Du puits remontaient toutes sortes de mets raffinés et délicats ainsi que des herbes et des plantes odorantes. Ces senteurs imprégnaient les *Bné Israël*, comme il est dit (*Téhilim 23, 2*) : « *Dans de vertes prairies, Il me fait camper, Il me conduit au bord d'eaux paisibles* ». Et ce parfum exhalait d'un bout à l'autre du monde ! Comme le dit *Chlomo Hamélèkh (Chir Hachirim 4, 14-15)* : « *Le nard, le safran, la cannelle et la myrrhe avec tous les bois odorants, l'aloès et toutes les essences aromatiques ; une fontaine des jardins, une source d'eaux vives ...* ». (*Midrach Téhilim, 23*)

De plus, elles contenaient de nombreuses *Ségoulot*. Par exemple, elles dotaient celui qui en buvait d'une intelligence fine et d'une mémoire considérable. Si quelqu'un souffrait d'une douleur, les eaux avaient pour effet de la faire immédiatement disparaître. Ainsi, durant les quarante années passées dans le désert, les *Bné Israël* n'eurent pas besoin de traitements médicaux, ni de dispensaire pour les enfants, ni de caisse d'assurance maladie... Il suffisait de boire du puits de Myriam pour guérir.

